Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 20

Artikel: Les cancoires

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198161

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Barlos ale

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-thène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger '7e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des der janvier, 4er avril, 4er juillet et der octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les cancoires.

L'Académie appelle ces bestioles des hannetons. Vous me permettrez cependant de leur laisser le nom qu'elles ont chez nous et qui leur va si bien. Cancoire! Comme c'est plus expressif! Il n'y a que le peuple pour forger de ces mots-là. Hanneton n'a pas de nerf; hanneton est long, terne et flasque. Dites un peu: les hannetons, sans faire la liaison; si cela flatte votre oreille, c'est que le sens de l'harmonie vous manque. Articulez au contraire: les z' hannetons, et vous passerez pour ignare. Non, voyez-vous, la vraie prononciation de hanneton est : cancoire. C'est l'avis de tout le monde à Belmont sur Lausanne. La fête du village a lieu là-haut le premier dimanche de mai et se nomme l'abbaye des cancoires, parce qu'elle coïncide avec la venue de ces amateurs de jeunes pousses, et non parce que, comme le prétendait un mauvais plaisant, les villageois font ce jour-là la chasse aux cancoires à coups de carabine. Abbaye des cancoires, c'est depuis des générations le terme consacré. Le syndic, le régent, le pasteur luimême ne connaissent pas d'autre manière de s'exprimer. Vous parleriez d'abbaye des hannetons que nul ne vous comprendrait. Peut-être même verrait-on dans cette expression quelque allusion blessante et vous ferait-on passer l'envie de remettre les pieds à Belmont.

Quel dommage que la cancoire ne vaille pas le diable pour l'agriculture! Une si bonne bète, au demeurant. La joie des écoliers; insouciante, turbulente et bourdonnante comme eux. Elle ne leur en veut pas de ce qu'ils l'attachent par une patte à un fil en lui chantant à tue-tète:

> Vole, vole, ma cancoire; Il fera beau temps demain.

Docilement, elle se laisse atteler à des engins en papier qui sont des tombereaux, des calèches, des omnibus ou des chars à ridelles. Elle promène ces véhicules en décrivant des zigs-zags d'un imprévu qui stupéfie d'admiration leurs automédons. Sur le bord d'un baquet qui figure le Léman, le lac de Neuchâtel ou le lac de Joux, on peut la voir haler des embarcations, jusqu'au moment où piquant une tête elle jette le trouble dans la flotille et dans l'âme des amiraux.

La cancoire est le bétail à cornes des tout jeunes citadins. Dame! à la ville on fait comme on peut. On n'y a pas tant de ces belles bêtes au manteau Viquerat, qui sont la gloire de nos agriculteurs, faut bien se contenter des braves petites cancoires. On leur bâtit des étables et des granges; on les mène paître dans des parcs clos de hautes palissades, et pour qu'elles broutent gentiment, on leur siffle un air caressant, tout comme aux chevaux qui font des manières pour tremper leurs naseaux dans l'eau froide de la fontaine. La grande affaire, pour les éleveurs en herbe, c'est d'avoir des cancoires de plusieurs grandeurs et aux ailes d'un brun différent. Les sujets les plus gros sont les taureaux et les bœufs; les autres, les vaches, les génisses et les *modzons*. Il y a des

foires où l'on peut se payer des troupeaux entiers de la race vaudoise, garantie pure, à l'exception du ventre, qui persiste à demeurer du beau noir des vaches gruyériennes.

Au besoin, tout ce bétail se transforme en bêtes fauves et peuple des ménageries. On a alors des représentations émouvantes dans la cage centrale, avec un dompleur ou une dompteuse, la cravache à la main, faisant manœuvrer avec un extraordinaire sang-froid les plus redoutables sujets de l'Atlas ou des jungles de l'Inde: «Hop là! Saïda! » Parfois, les lions, les tigres royaux, les panthères, les jaguards, les léopards, les pumas brisent leurs barreaux et s'échappent, au grand désespoir du directeur de la ménagerie, d'autant plus que c'est généralement à ce moment-là qu'un coup de balai maternel achève de disperser la collection zoologique.

Il faut n'avoir jamais eu l'àme d'un gamin pour ne pas s'être délecté en la compagnie des cancoires. Que ne peut-il durer ce temps où elles suffisent à notre félicité!

On dit qu'il n'y a plus d'enfants. J'ai constaté avec bonheur que cette affirmation n'est pas vraie à l'époque des carccires. Les mioches d'aujourd'hui portent à nos amies de jeunesse le même amour que celui dont nous étions possédés. Ils ne vont pourtant plus jusqu'à les décapiter pour en sucer la cervelle, ainsi que tel d'entre nous le faisait. En quoi, ils ont raison, car le cerveau de cancoire n'a rien qui flatte autrement le palais; ç'a un goût fadasse et huileux qui rappelle à la fois la noisette rance et le barboutzet.

En ce mois de mai 1900, la joie a été vive dans le monde des écoliers. Nous avons eu la sortie triennale des cancoires. Selon un arrêté du Conseil d'Etat, tout propriétaire doit se livrer au cancoironnage, c'est-à-dire capturer de ces animaux à raison de dix litres par hectare. Chasse forcée. En certaines régions du canton, cela est allé tout seul, le gibier étant abondant. Ailleurs, chasseurs et rabatteurs en ont été pour leurs efforts et sont rentrés bredouilles. Alors, pour ne pas les voir condamner à l'amende, des voisins bénévoles leur ont permis d'organiser une battue sur leurs terres. D'autres ont envoyé leurs enfants secouer dans les forêts les hêtres et les chênes aux feuilles naissantes; d'autres encore, à la bourse bien garnie, ont acheté leurs décalitres de cancoires à beaux deniers trébuchants. Enfin, il en est quelques-uns qui attendent philosophiquement, pour faire leur provision obligatoire, que mesdames les cancoires viennent rendre visite aux bourgeons des noyers. Ce sont ceux qui ont juste de quoi nouer les deux bouts, qui habitent loin des bois, qui n'ont vu jusqu'ici aucune paire d'ailes brunes et auxquels il ne convient pas de s'entendre traiter de « voleurs de cancoires ».

Si encore ces coquines de bêtes apparaissaient partout en même temps! Mais, ainsi que le faisait remarquer M. F.-A. Forel à la Société des sciences naturelles, il est tel canton où les cancoires ne se montrent en grandes masses que tous les quatre ans; dans tel autre, tous les deux ans.

Au point de vue démocratique, il y a quelque chose de de choquant dans ces phénomènes! Pourquoi les confédérés des vingt-deux cantons n'ont-ils pas leurs cancoires la même année? De quel droit les uns n'en sont-ils gratifiés ou affligés que tous les quatre ans, tandis que d'autres sont tenus de faire bisannuellement leur service de chasseur? Une république comme la nôtre ne doit pas connaître de privilèges entre citoyens. Saisissons les Chambres de cette question, et si elles ne défèrent pas à nos légitimes vœux, organisons l'initiative des cancoires fédérales!

Les tireurs du bon vieux temps.

Le papegay, à Cossonay. — Les Echarpes blanches de Montreux. — La Noble Société des fusiliers de la paroisse de Saint-Saphorin. — Les Mousquelaires de Blonay.

TV

Le supplément au dictionnaire historique du Canton de Vaud nous donne de curieux détails sur les mœws municipales de Cossonay, sous le règime bernois, témoin les lignes suivantes que nous empruntons à cette intéressante publication :

C'était au mois de mai qu'avait lieu la fête du Papegay ou de l'oiseau, à laquelle prenait part toute la population, et qui était animée par les fifres et les taborins. Les conseillers, les bourgeois notables, les seigneurs arquebusiers dinaient ensemble à la Maison-de-Ville. En 1597, cent et dix convives prirent part à ce banquet. On y but le meilleur vin de la ville; les viandes furent fournies par l'hôte et la carte à payer s'éleva à 249 florins 9 sols (le florin valait 4 batz. Réd.), somme énorme pour le temps et que des rasades longuement répétées peuvent seules expliquer. En 1551, le roi du Papegay recevait une aune de drap valant 10 florins.

« Dans le cours de l'année, il se présentait une foule d'occasions saisies avec empressement par les conseillers pour boire aux dépens de la ville. Passait-il dans la ville un seigneur ou un notable, le Conseil lui envoyait les semaisses; c'était du vin offert au nom de la ville, renfermé dans de grands pots d'étain. Si le personnage était bien avisé, il invitait le Conseil à venir boire avec lui.

» Un conseiller nouvellement élu devait donner un repas à ses collègues. Le nouveau bourgeois devait un diner aux conseillers. Dans les affaires pressantes, le Conseil se réunissait à l'auberge et y dinait aux frais de la communauté...

» Avec une administration pareille, on comprend qu'il ne restait pas de grandes ressources à la ville pour le pavé des rues, l'entretien des chemins, le soin des pauvres, des malades et des écoles.

» C'étaient là les mœurs du temps. »

L'abbaye des *Echarpes blanches* de Montreux est l'une des plus intéressantes et des